

# TARIFS 2023-2024 LYCEE GENERAL & TECHNOLOGIQUE

| Elève Externe          |      |  |
|------------------------|------|--|
| Contribution familiale | 715€ |  |

## Elève Demi-Pensionnaire

#### Ce statut choisi pour l'année scolaire permet de bénéficier d'un tarif forfaitaire annuel

Tout élève inscrit « DEMI-PENSIONNAIRE » recevra en début d'année une carte à code barre pour accéder au self.

L'élève demi-pensionnaire prend tous ses repas du midi au self.

2 forfaits applicables automatiquement selon l'emploi du temps de l'élève :

|                        | Forfait demi-pension 4 jours | Forfait demi-pension 5 jours |
|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Contribution familiale | 715€                         | 715€                         |
| Restauration DP        | 900€                         | 1125€                        |
| Total annuel           | 1 615€                       | 1 840€                       |

Il est toutefois possible de déjeuner occasionnellement à la restauration au tarif externe de 7.65€ le repas.

### Elève Interne

#### Ce statut choisi pour l'année scolaire permet de bénéficier d'un tarif forfaitaire annuel

Tout élève inscrit « INTERNE » recevra en début d'année une carte à code barre pour accéder au self L'élève interne prend obligatoirement tous ses repas au self, cinq jours par semaine (du lundi au vendredi).

| Contribution familiale | 715€   |
|------------------------|--------|
| Internat               | 3 054€ |
| Total annuel           | 3 769€ |

#### **MODALITES DE REGLEMENT PAR:**

Chèque Prélèvement automatique Carte Bancaire sur EcoleDirecte

#### **MENSUALITES POUR L'IPAD**

Conformément à la convention de mise à disposition de l'IPad, la participation financière est calculée sur la base de 14.60€ par mois sur 36 mois.

#### SITUATIONS PARTICULIERES:

Les familles ayant 3 enfants scolarisés au collège Le Cleu St-Joseph et / ou au lycée St-Sauveur (OGEC commun) peuvent prétendre sur demande écrite, à une réduction de :

- 30% sur la contribution familiale,
- 20% sur les frais fixes, si les 3 enfants sont demi-pensionnaires 4 jours / semaine entre le collège et le lycée.

Les familles qui rencontrent des difficultés financières sont invitées à prendre contact avec le secrétariat.

Lycée Saint-Sauveur

16 place Saint-Sauveur - BP 80315 - 35603 Redon Cedex Tél. 02 99 71 27 44 administration@lycee-saint-sauveur-redon.eu www.lycee-saint-sauveur-redon.eu